

QUESTIONNAIRE

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.

a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?

C'est un enjeu majeur car il regroupe en réalité un ensemble de problématiques, comme, par exemple, l'égalité homme-femme, les difficultés de plus en plus importantes classes populaires et moyennes à la fin du mois, au rôle des parents et de l'école, etc.

S'intéresser à cette problématique, c'est aller au cœur des problématiques quotidiennes des Genevois-es.

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

Deux mesures indispensables :

- Un congé parental, ou tout au moins l'ajout d'un congé paternité, pour permettre aux deux parents de s'investir dans la vie familiale et de pouvoir choisir de partager les tâches.
- Un renforcement des structures d'accueil de la petite enfance avec un vrai engagement du Canton afin que les communes puissent offrir plus de places aux parents afin que ceux-ci puissent allier vie professionnelle et vie familiale.

2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)

a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?

La complexité des démarches administratives et la multiplicité des intervenants sont des obstacles à l'accès aux prestations.

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?

L'instauration d'un guichet unique permettrait de ne pas multiplier les démarches qui souvent rebutent les parents et, malheureusement, souvent ceux qui en ont le plus besoin.

3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).

a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

Il permettrait d'avoir des politiques concertées et transversales entre la formation, le social, l'économie, la santé, etc. Cette coordination est indispensable.

b) Quels en seraient les désavantages ?

Le désavantage est plutôt un risque de voir une couche supplémentaire s'ajouter plutôt qu'une vraie structure de coordination.

4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).

a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

Avant d'agir, il est très important de pouvoir connaître afin de viser juste et de ne pas se tromper de cible.

b) Quels en seraient les désavantages ?

A nouveau, un risque, plutôt qu'un désavantage, le risque d'avoir un observatoire trop détaché des besoins immédiats dans le domaine.

5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.

a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?

Les allocations familiales qui sont une mesure simple et directe en aide aux familles, mais également la politique d'accueil de la petite enfance mais également la journée continue jusqu'à 18h qui aident les familles à concilier vie privée et professionnelle.

b) Quelles sont les mesures que vous préconiseriez pour la développer ?

- Un congé parental, ou tout au moins l'ajout d'un congé paternité, pour permettre aux deux parents de s'investir dans la vie familiale et de pouvoir choisir de partager les tâches.
- Un renforcement des structures d'accueil de la petite enfance avec un vrai engagement du Canton afin que les communes puissent offrir plus de places aux parents afin que ceux-ci puissent allier vie professionnelle et vie familiale.